UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER **DE CONAKRY**



FACULTE DE MEDECINE PHARMACIE **ODONTOSTOMATOLOGIE**

N°BW- 015/Md/FMPOS/UC/2016

Diplôme d'Etat de Pocteur en Médecine

Vu le décret n° 175/PRG/SGG/89 du 27/09/1989 portant statuts de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, Vu l'arrêté n° 8765/MESRS/CAB/97 portant nomenclature et réglementation des Diplômes de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée.

Vu le procès verbal établi par le jury en date du 21/01/2016 constatant que:

21/01/2016 constatant que: le 17/3/1982 à N'ZEREKORE - Nationalité : GUINEENNE tocopie Mr HONOMOU Patrice Labilé né a soutenu une thèse de Doctorat

Conakry, le..... Le Directeur

Le Diplôme d'Etat de Docteur en Medecine

lui est conféré pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Fait à Conakry, le 01/6/2016

LE DOYEN

LE RECTEUR

Dr. Doussou Lanciné TRAORE